

Compte rendu du
Conseil Municipal
du 6 octobre 2020
à la mairie de Chichilianne

Patrick Beauvils	P	Franck Beaume	P	Jacqueline Bonato	P
Jean-Noël Bouvier	P	Elisabeth Gros	P	Marie-Pierre Joubert	P
Daniel Martin	P	François Sroczyński	P	Claude Trincat	P
Éric Vallier	P	Sylvain Vallon	E		
Martine Corréard	I	Michel Jay	I		

P = présent ; E = excusé ; A = absent ; I = invité

Public : 2 personnes

Début de la réunion : 20h30

Fin de la réunion : 22h15

Pouvoir de Sylvain Vallon est donné à Jean-Noël Bouvier

En préambule, Monsieur le Maire prend la parole afin d'expliquer les motifs de ce conseil municipal. Des délibérations sont à refaire suite à des erreurs de transmission (en Préfecture et à la Trésorerie).

De plus, Grenoble Métropole demande à ce que des délégués soient désignés pour l'urbanisme, l'eau, l'environnement et GEMAPI Et enfin, explique la présence de Martine Corréard et Michel Jay qui sont présents pour nous parler de l'avenir des deux associations dont il est le président (SMA et Foyer de Ski de Fond).

Ordre du jour :

- 1 – Vote des tarifs eau et assainissement 2020
- 2 – Vote des délégués commissions intercommunales
- 3 – Divers.

Secrétaires de séance :

Marie-Pierre Joubert et Franck Beaume

Maître du temps :

Éric Vallier

1 – Vote des tarifs eau et assainissement 2020

Lors d'un précédent conseil municipal (19 août 2020), les tarifs ont déjà été votés, mais sur une base erronée.

En effet, en 2019, les tarifs ont bien été établis sur la base de 2018. Mais lors de la diffusion du compte rendu de 2019 ce sont les chiffres de 2018 qui ont été indiqués, la Perception n'a rien vu non plus.

Tarifs eau et assainissement 2020

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2020 comme suit :

Eau potable

Tranche 0 à 20m ³ :	3,25 €
Tranche 21 à 120 m ³ :	0,72€
Tranche 121 à 200 m ³ :	0,48 €
Tranche + 200 m ³ :	0,41 €
Entretien comptage :	51,25 €

Assainissement

Tranche 0 à 20m ³ :	3,66 €
Tranche 21 à 120 m ³ :	0,77 €
Tranche 121 à 200 m ³ :	0,54 €
Tranche + 200 m ³ :	0,22 €
Entretien comptage :	51,25 €

Votes : 11 voix pour.

2 – Votes des délégués commissions intercommunales

Ces votes ont déjà eu lieu (notamment lors du conseil municipal du 16 juillet 2020). Rien ne change. Mais lors de l'envoi des délibérations en préfecture, la colonne des responsables n'apparaît pas. Donc, la préfecture ne connaît pas les responsables de chaque commission, mais uniquement les autres intervenants, ce qui pose problème lors de votes, ou seuls les responsables peuvent voter.

Il nous faut donc revoter pour validation. Nous en profitons pour voter les délégués à Grenoble Métropole concernant :

Urbanisme, 1^{ère} adjointe, Jacqueline Bonato (11 pour)

Eau, Daniel Martin (11 pour)

Environnement, le Maire, Éric Vallier (11 pour)

GEMAPI, Daniel Martin (11 pour)

Voir le tableau récapitulatif de toutes les commissions et leur(s) représentant(s).

Votes : 11 voix pour.

3 – Divers

Les associations de, ou en lien, avec la commune.

Les élus ont prévu de voir toutes les associations afin de les connaître et de faire un point sur les moyens mis en place de part et d'autre (local, électricité, téléphone...).

Les associations Les **Skieurs du Mont-Aiguille** (SMA) et du **Foyer de Ski de Fond**, étant les plus importantes à ce jour, sont les premières conviées.

Intervention de Martine Corréard et Michel Jay, ce jour.

Cette intervention fait suite à la réunion de travail des élus avec les deux associations qui s'est déroulée le jeudi 1^{er} octobre 2020, représentées par Christophe Corréard et Martine Corréard, qui nous ont fait l'historique depuis la création du Ski de Fond sur notre commune, ainsi qu'un bilan chiffré (tant financier que pour le nombre d'adhérents), notamment sur les différents intervenants, à savoir,

- la **commune**
 - .1 Les dépenses : foyer multi activités de Richardière – emprunt toujours en cours, employés communaux mis à disposition, matériel tels que la dameuse, le scooter, le refuge du Chaumailoux... EDF, téléphone, assurances, cotisation Nordic Isère,)
 - .2 Les recettes : les vignettes (retour sur les forfaits vendus), les subventions et aides, et la location du studio du foyer...
- les **SMA**
 - .3 Les dépenses : entraîneur brevet d'état, entraîneurs fédéraux, diverses dépenses de fonctionnement et pour les compétitions, assurances – notamment le minibus...
 - .4 Les recettes : les subventions, les adhésions, le Chaumailoux (la location), les activités ski...
- le **Foyer de Ski de Fond**
 - .5 Les dépenses : électricité, frais de fonctionnement, chauffage, carburant, matériel de location, animations, assurance, moniteurs brevet d'état, cotisations...
 - .6 Les recettes : une subvention, location du matériel au foyer, des animations, les scolaires...

Michel Jay, président des deux associations depuis 1993, suite à la réunion du 1^{er} octobre 2020 (et dont il était absent pour des raisons personnelles) a réuni les deux conseils d'administration des associations et nous a fait deux courriers (un pour chaque association) et 4 propositions pour les 3 intervenants.

Ce qui leur ont permis de faire le point, les deux associations étant de fait, liées, par le ski de fond...même si les objectifs de chacune sont différents.

Pour les SMA, il faut effectivement refaire la convention.

Pour le Foyer de Ski de Fond, il faut retravailler sur le bail.

Dans les deux cas, accélérer la prise en charge des dépenses de la commune par les associations, d'où les 4 propositions.

Ce n'est pas qu'une histoire portée par plusieurs générations et non pas une ou deux personnes. Donc les propositions font suite aux actions avec les précédents mandats (notamment le programme POYA) qui ont tout mis en place afin de faire perdurer le ski et amortir le bâtiment.

Donc, dans les propositions, en résumé, voir et revoir les salariés (prises en charge par qui en fonction des aides, en effet il faut vérifier que les associations peuvent avoir les mêmes aides que la commune).

Il rappelle que pour les Chaumailoux, il y a 40 ans, c'était une ruine.

Que va décider le nouveau conseil municipal ?

Le Conseil Municipal n'a pas prévu d'en débattre ce soir, mais de faire une réunion rapidement afin d'apporter des réponses aux associations, notamment sur la question : le nouveau conseil municipal est-il prêt à faire perdurer cette activité sur la commune, afin que les associations puissent faire leur action rapidement, sachant que la saison est bientôt là.

A la question posée par un élu, les SMA sont basés à Clelles pour le siège social, est-il prévu de le transférer sur la commune de Chichilienne ?

Michel Jay répond que, personnellement il trouve cette demande un peu spéciale, mais en tant que président, s'il le faut, il fera toutes les démarches administratives.

Il est également fait état, après une première lecture rapide des documents remis par les associations, que c'est bien une décision politique, mais également financière... Et dans tous ce qui a été rapporté ce jour, et à la précédente réunion, la CdC du Trièves n'est pas mentionnées.

Dans les 4 propositions, aucune n'est à l'équilibre entre les 3 intervenants, si peu que les chiffres soient justes...

Il est donc convenu que les associations montent et portent le projet et la mairie, selon le projet, pourra aller voir la CdC du Trièves avec eux.

Adressage de la commune : noms des rues et numérotation des maisons

Rappel, lors du précédent mandat, le plus gros du travail avait été fait (noms des rues, métrage pour les numéros, comptage des piquets, plaques des noms des rues et des numéros - sachant que la commune fournit la première plaque du numéro, et qu'en cas de dégradation ou autres, c'est à la charge des propriétaires de remettre en état).

Les dépenses et subventions ont été validées lors du précédent budget communal (en 2019).

Un devis de Pic Bois de 11 850 € est donc à payer avant fin novembre pour que la commune puisse avoir la subvention de 40 %.

Votes : 11 voix pour

Parc Naturel Régional du Vercors PRNV

Un questionnaire de 3 étudiantes est reçu par la commune... Patrick Beauvils demande une aide pour répondre aux questions posées, n'ayant pas toutes les connaissances pour y répondre.

Interventions de François Sroczyński :

- Demande à ce qu'un point soit fait sur « les plus et les moins » apportés par le parc et la réserve sur la commune,
- Lors du covoiturage, pour aller comme pour le retour (2 fois deux heures et 5 personnes dans la voiture, Patrick Beauvils, Éric Vallier, François Sroczyński, Alain Roche, maire de Clelles, et Daniel Bret de St Martin de Clelles) des idées ont été partagées. Il serait souhaitable d'en parler.

Il est donc demandé à François Sroczyński de nous faire un compte-rendu écrit de ces quatre heures d'échanges.

Assemblée Générale du comité syndical du Parc du Vercors à la Chapelle en Vercors du samedi 3 octobre 2020

178 votants + les techniciens.

Elections du conseil syndical, des bureaux du Parc et des 6 collèges.

Jacques Adenot reste en place au poste de président.

Pendant les votes, des prises de contact et des échanges ont eu lieu.

Le Président a montré son intérêt pour toutes les communes et va œuvrer pour faire un rassemblement autour du Parc, également avec les salariés.

(Avec le changement de Directeur, cela peut porter des fruits).

Film sur la reconstitution de la première ascension du Mont Aiguille

Il était prévu l'intervention de Yann Souriau pour nous parler d'un projet mis en place par un cinéaste Ludovic Waltz qui a de gros budgets de la part des productions pour faire un film, en costumes, de la première ascension du Mont Aiguille. Le projet a débuté en 2019 mais le Covid l'a stoppé. Il interviendra lors d'un prochain conseil municipal.

Prochaine(s) réunion(s)

Il est prévu :

- Une réunion de travail le mardi 13 octobre 2020, suite aux propositions des SMA et Foyer de Fond
- Une réunion de travail le mardi 3 novembre 2020, pour la préparation du prochain conseil municipal

Le Conseil Municipal étant prévu pour le mardi 10 novembre 2020, à 20h30 dans la salle du Conseil Municipal, les mêmes consignes de distanciation seront prises.

Compte-rendu

Établi par Marie-Pierre Joubert et Franck Beaume
Relecture par tous les élus présents à ce conseil

Tableau des différentes attributions des élus

	Commissions commune	Responsable	Acteurs
1	Vie scolaire et Petite enfance	Marie-Pierre Joubert Claude Trincat	Jacqueline Bonato Elisabeth Gros Claude Trincat Jacqueline Bonato Elisabeth Gros Marie-Pierre Joubert
2	Vie au village - Culture / Associations – Jeunes & Anciens	Elisabeth Gros	Patrick Beaufiles Marie-Pierre Joubert François Sroczyński
3	Travaux : voirie, déchets eau et assainissement	Daniel Martin	Franck Beaume Jacqueline Bonato Jean-Noël Bouvier
4	Vie économique, Développement durable, Tourisme et Sentiers	Franck Beaume	Patrick Beaufiles Jean-Noël Bouvier Marie-Pierre Joubert
5	Urbanisme	Jacqueline Bonato	Patrick Beaufiles Sylvain Vallon
6	Aide sociale et logement	Jacqueline Bonato	Elisabeth Gros
7	Communication	Marie-Pierre Joubert	Patrick Beaufiles François Sroczyński Claude Trincat
8	Alpage, Agriculture et Forêts	Sylvain Vallon	Jean-Noël Bouvier Daniel Martin Claude Trincat
9	Finances et patrimoine	Claude Trincat	Tous les élus
10	Cérémonie	Éric Vallier	Les Adjointes
	Commission inter communales		
1	Dauphiné Ski Nordique	Franck Beaume	Jean-Noël Bouvier
2	Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV)	Patrick Beaufiles	Jean-Noël Bouvier François Sroczyński
3	Réserve des Hauts Plateaux	Éric Vallier	François Sroczyński
4	Nordic Isère	Franck Beaume	Jean-Noël Bouvier
	Divers		
1	Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)	Éric Vallier	Jacqueline Bonato
2	Délégué Syndicat du Serpaton, télévision	Jacqueline Bonato	Jean-Noël Bouvier
3	Parc du Vercors à la Communauté de communes	Éric Vallier	
4	TE38	Jean-Noël Bouvier	Sylvain Vallon
5	Fédération Nationale des Communes Forestières	Sylvain Vallon	Jean-Noël Bouvier
6	GEMAPI	Daniel Martin	
21	Grenoble Métropole : - Urbanisme - Eau - Environnement	Jacqueline Bonato Daniel Martin Éric Vallier	